

11116 Code INSEE	COMMUNE DE CUXAC D'AUDE	CA	2008
---------------------	-------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)	A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2008	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	4 108 581,75	2 212 349,79	447 238,19	130 197,32	317 040,87
Après des organismes de droit privé (3)	4 108 581,75	2 212 349,79	447 238,19	130 197,32	317 040,87
CAF	9 964,00	7 971,20	996,40	0,00	996,40
CAISSE EPARGNE	2 219 426,89	758 893,76	283 107,58	68 950,42	214 157,16
CRCAM (remboursement emprunt)	99 391,84	77 889,30	3 004,30	225,60	2 778,70
CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 779 799,02	1 367 595,53	160 129,91	61 021,30	99 108,61
Après des organismes de droit public (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (3) (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...) seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.